



ETAT, METIERS EN TENSION Territoire et développement durable

Chargée/Chargé de mission ville durable

Voir la ville autrement

Dans les années 70 la ville était pensée pour être efficace, le respect de la nature, de la santé et du bien-être des habitants n'arrivant qu'au second plan des préoccupations. Grandes avenues pour la circulation automobile, stationnement en centre-ville, grands ensembles collectifs impersonnels, centres commerciaux en entrée d'agglomération, etc. ont contribué à créer les difficultés urbaines que nous connaissons aujourd'hui.

Depuis le début des années 2000, les enjeux de l'aménagement urbain ont changé. Les conséquences de la pollution, le mal logement, l'appauvrissement commercial des centres-villes, l'allongement des trajets domicile travail, la surconsommation d'énergie des logements, etc., sont visibles et se répercutent sur le bien-être des habitants avec des conséquences économiques négatives. Le réchauffement climatique et les nécessaires mesures en faveur de l'environnement ont amené les décideurs politiques et les aménageurs à repenser la ville dans sa globalité, prenant en compte les interactions entre les différentes activités qui s'y déroulent.

Une nouvelle valeur est mise en avant : la "ville durable". Pour la mettre en œuvre, de nouveaux métiers sont apparus. La chargée ou le chargé de mission ville durable en est un.



La ville durable, une notion complexe

L'idée de ville durable recouvre avant tout la volonté de « bien faire la ville ». Elle va au-delà de la simple application de la réglementation. Un projet d'aménagement "ville durable" doit intégrer des préoccupations de biodiversité, d'énergie, tenir compte du changement climatique, assurer un environnement sain et sûr pour la population et qui ne soit pas trop impactant sur l'environnement.

Pour Eloi LARCHEVEQUE, Chargé de mission ville durable à la DREAL Normandie, *"un projet durable doit tenir compte de la volonté des populations, avec une plus-value pour la collectivité. Par exemple s'il manque des logements sociaux, il faut que le projet intègre leur création en nombre suffisant. Si c'est un manque de petits commerces de proximité, il faudra que le projet en prévoie la création."*

Un projet "ville durable" est adapté au territoire, inscrit dans le long terme. C'est un projet qui tient compte une fois pour toutes de l'ensemble des besoins d'une zone géographique. *"Un projet est bien conduit s'il n'est plus nécessaire d'y revenir plusieurs années après pour des aménagements complémentaires. Le durable, c'est aussi de l'efficacité et des économies de budget."*

La notion de "milieu urbain", domaine d'intervention du chargé de mission ville durable, englobe toutes les dimensions de la ville : du bourg de campagne à la métropole.

Les missions

Véritable chef d'orchestre, référent, il est la plaque tournante et le relais de tous les acteurs d'un projet d'aménagement du territoire urbain. Ce n'est pas un expert, mais un agent multi compétences, capable de prendre de la hauteur pour comprendre les enjeux globaux d'un projet et aussi d'aller dans les détails de sa mise en œuvre pour en vérifier la validité.

Un chargé de mission ville durable est un relais entre les services de l'État au niveau ministériel et les collectivités locales ou les acteurs institutionnels dans son département. Il met en place la politique nationale à l'échelon de la région. Il a un rôle de conseil, d'appui et de référent pour tout ce qui concerne la ville durable, en particulier la mise en place du labels Eco quartier, et le suivi des écocitée, etc.

Une vision intégrée et des compétences très larges

Le chargé de projet a une compétence très large pour des projets allant d'un pâté de maison à plusieurs centaines d'hectares, en milieu urbain, comme pour des collectivités en zone rurale.

Il doit aussi intégrer des aspects très diversifiés comme la sécurité des habitants, l'utilisation des friches urbaines et industrielles, le bien-être des habitants, l'utilisation des énergies renouvelables, les transports la préservation de la faune et de la flore avec en particulier les cheminements des populations animales, les risques inondations, la gestion des eaux de crue et de ruissellement, la limitation des îlots de chaleur urbains.

Interactions avec l'environnement socio-économique

Le chargé de mission est "les yeux" du ministère de la cohésion des territoires avec lequel il échange quotidiennement. Par sa connaissance de terrain, il participe à l'élaboration des politiques de préservation de l'environnement et de la ville. Il est en lien direct et constant avec toutes les institutions publiques de la région.

Tendances d'évolutions

Une polyvalence accrue sera de mise dans les années à venir. Aujourd'hui, le chargé ou la chargée de mission ville durable intervient sur des projets essentiellement urbains. Avec le développement de la "rurbanité", il/elle devra développer son champ d'action vers des aménagements incluant des zones naturelles, des activités agricoles, etc.

La maîtrise des dépenses énergétiques est aussi un axe de mutation du métier avec des projets intégrant la notion d'autonomie énergétique.

Le poste : Coordonner – Travailler pour l'avenir – Participer au bien-être des citoyens

Vos qualités : Polyvalence – Réactivité – Concertation – Négociation

Les métiers en tension : 10 fiches qui présentent des fonctions au fort potentiel de recrutement. Des postes en région pour les services déconcentrés de l'État
Pour tous les niveaux : du CAP, BAC à BAC + 5 et doctorats. Pour certains postes d'exécution, des possibilités de recrutements sans concours.

SGAR de Normandie plateforme-rh@normandie.gouv.fr – www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie

ETAT, METIERS EN TENSION – Transition énergétique

Les données de l'INSEE

Le domaine « territoire et développement durable » (chef de projet d'ingénierie publique et chef de programme local d'aménagement durable du territoire) regroupe deux professions : les ingénieurs de l'État et les techniciens d'études et de conseil de l'agriculture ; eaux et forêt.

Les ingénieurs de l'État comprennent les ingénieurs des ponts et chaussées, les ingénieurs des travaux publics de l'État, les urbanistes de l'État, etc. Les techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt comprennent les animateurs agricoles, les chargés d'études agricoles, les agents de développement en agriculture, etc.

Ces deux professions regroupent 960 agents dans la fonction publique d'État normande, soit 1,0% des agents de l'État de la région (1,3% en moyenne en province).

Un agent sur cinq est âgé de 55 ans ou plus (seniors) et on compte un jeune de moins de 35 ans pour un senior. Ces métiers ne sont donc pas vieillissants.

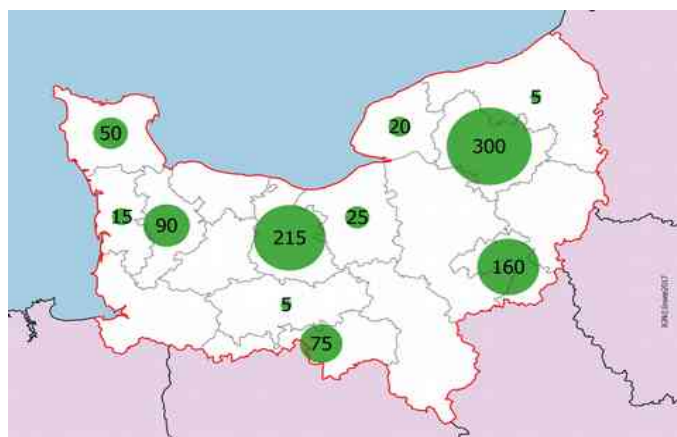
Les techniciens d'étude exercent leur activité au sein du ministère de l'Agriculture. Les ingénieurs d'État sont rattachés aux ministères de la Transition Écologique et Solidaire (41%), des Armées (21%), de l'Agriculture (16%).

Les agents de l'État exerçant dans ces deux professions travaillent essentiellement dans les arrondissements de Rouen (31%), Caen (22%), Évreux (17%) et Saint-Lô (10%).

NB : Les métiers sont issus du répertoire interministériel des métiers de l'État (RIME). Les données statistiques sont issues du système d'information sur les agents des services publics (SIASP) et l'INSEE qui utilise la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS). Il n'y a pas de table de correspondance entre les métiers RIME et les PCS. Ainsi, les statistiques présentées ici ne correspondent pas totalement au métier du RIME.

80% des agents de l'État exerçant dans le domaine « territoire et développement durable » concentrés dans quatre arrondissements

Répartition des agents de l'État du domaine du territoire et du développement durable par arrondissement en Normandie



Un agent sur cinq de 55 ans ou plus

Effectif de la fonction publique l'État en Normandie et répartition par âge

Source : Insee SIAP 2015 - nombres arrondis

	Effectif	Répartition par tranche d'âge		
		Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans ou plus
Territoire et développement durable	960	20%	60%	20%
dont Ingénieurs de l'État et assimilés	670	23%	57%	19%
Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt	290	11%	66%	23%

Un métier valorisant

Eloi LARCHEVEQUE : "nous travaillons pour accompagner des collectivités réalisant des projets très concrets. Ce qui permet de voir des aménagements que l'on a instruits sur papier, construits, habités par des gens. C'est très satisfaisant d'accompagner des projets pour qu'ils se fassent toujours "vers le mieux" et avoir des habitants contents de leur logement et de leur cadre de vie. On peut se sentir utile car ces personnes vont vivre plusieurs dizaines d'années dans ces quartiers.

Je trouve aussi très intéressant de pouvoir influencer les instructions nationales. De nombreux échanges ont lieu avec le ministère qui construit la doctrine nationale. Avec notre expérience de terrain, nous pouvons participer à des groupes de travail et avoir un impact sur la politique du futur."

Une formation post recrutement

Lors de l'intégration, le tutorat, les possibilités de formation, l'utilisation des compétences déjà présentes dans les services et la pratique des dossiers en liens avec d'autres chargé(es) de mission permettent la prise de poste dans de bonnes conditions. Tout au long de la vie professionnelle, des dispositifs de formation ministérielle ou interministérielle permettent l'acquisition de compétences additionnelles et spécialisées.

Devenir Chargée/Chargé de mission ville durable

1 - La voie classique

- Sur concours d'attaché d'administration de l'État, statut de catégorie A accessible avec un diplôme de niveau BAC + 3.
- Sur concours d'ingénieur du ministère chargé de l'environnement ou de l'aménagement, accessible après les classes préparatoires aux grandes écoles (avec 3 ans de scolarité) ou, plus directement, avec un diplôme de niveau BAC + 5, dominante technique conseillée.

Le principe du concours permet de "faire fi" de la formation d'origine. Seul le niveau de diplôme compte.

Cependant, pour être opérationnel rapidement, les profils de formation environnement, énergie climat, biologie permettront une intégration plus aisée.

Pour Eloi LARCHEVEQUE "un profil administratif est compatible avec la tenue du poste. Au sein de la DREAL, il y a les ressources pluridisciplinaires pour appuyer et compléter nos connaissances. Il ne nous est pas demandé, à titre individuel, d'avoir des expertises fines dans tous les domaines."

2 - La mobilité, une démarche de recrutement

La loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels reconnaît un droit nouveau aux agents, le droit à la mobilité, et leur permet de construire un parcours professionnel cohérent et enrichissant qui réponde à leurs aspirations personnelles et aux besoins des services.

Correspondance métier RIME : chef ou chef d'un programme local d'aménagement du territoire – FP2TDD01

Autre appellation du métier : Chef/cheffe d'un projet local d'aménagement durable sur le territoire

Ce métier vous intéresse, consultez

Définition officielle du métier : <http://www.fonction-publique.gouv.fr/biep/repertoire-interministeriel-des-metiers-de-letat>

Opportunités d'offres d'emploi, modalités de concours et calendriers annuels : <https://www.place-emploi-public.gouv.fr/>

Remerciements : Eloi LARCHEVEQUE, Chargé de mission ville durable, DREAL Normandie

Toutes les fiches métiers en tension : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Ressources-Humaines-et-Action-Sociale/La-PFRH-Plateforme-Ressources-Humaines/Les-metiers-en-tension> ou <https://urlz.fr/a18x>